



# DOSSIER FAMILLE UNIQUE

## Déclaration / Autorisation

### Pièces obligatoires

Année 2018

Cadre réservé à l'administration

Famille n° : \_\_\_\_\_

Dossier enregistré

Je(nous) soussigné(e)(s), ..... responsable(s) légal(e)(légaux) de l'enfant, déclare(nt) exacts les renseignements portés sur ce dossier, notamment les informations médicales et avoir pris connaissance des règlements intérieurs liés à l'activité concernée.

Je m'engage(nous nous engageons) à informer les villes d'Arras et d'Agny de tout changement relatif aux renseignements fournis qui interviendront au cours de l'année.

J'autorise(nous autorisons) mon ou mes enfants à participer à toutes activités organisées par les établissements petite enfance, péri et extrascolaires.

Si l'état de santé de mon(notre) ou mes(nos) enfants le nécessite, j'autorise(nous autorisons) les responsables de ces structures à prendre, le cas échéant, toutes les mesures nécessaires (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale).

Les villes d'Arras et d'Agny déclinent toutes responsabilités en cas d'informations erronées ou incomplètes figurant dans ce dossier.

Fait à ....., le ..... / ..... / .....

« Lu et approuvé », signature(s) :

Le(s) responsable(s) légal(aux) autorise(ent) les villes d'Arras et d'Agny à diffuser l'image de l'enfant inscrit aux activités périscolaires et extrascolaires dans le cadre de reproduction, d'exposition et de diffusion sur les différents supports d'information et de communication municipaux sans demander ni rémunération et ni droits pour leur utilisation.

Les villes d'Arras et d'Agny s'engagent à utiliser l'image uniquement dans un but non lucratif.

Cette autorisation est valable sans limitation de durée et peut-être dénoncée par courrier ou par mail.

## PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR

Pièces à joindre pour ouvrir accès aux activités périscolaires et extrascolaires du Pass'Jeune :

- Copie du livret de famille dans son intégralité
- Copie de la taxe d'habitation pour l'année en cours **OU** Justificatif de domicile **de moins de 3 mois** (copie facture EDF/GDF, facture téléphone FIXE, quittance de loyer)
- Attestation d'assurance responsabilité civile des parents (assurance habitation et/ou attestation extrascolaire pour chaque enfant)
- Photo pour le Pass'Jeune
- Photo pour la carte ARTIS

### Contacts :

Service Animation et Loisirs Educatifs : jeunesse@ville-arras.fr  
03.21.51.52.05